

Promesses d'Église veut « continuer à travailler de manière informelle »

Par Recueilli par Claire Lesegetain, le 2/12/2020 à 05h55

Après la réunion plénière du groupe Promesses d'Église mardi 1er décembre, Dominique Rouyer, membre de l'équipe d'animation et secrétaire nationale du CCFD-Terre solidaire, explique que la plateforme ne souhaite pas se constituer en association à court terme mais envisage la création de groupes locaux.



La Croix : La plateforme Promesses d'Église s'est réunie en visioconférence le 1er décembre. Sur quoi a porté cette nouvelle rencontre ?

Dominique Rouyer : Nous étions 75 personnes connectées représentant une quarantaine d'associations, mouvements et communautés – dont Bayard (éditeur de *La Croix*). Dans un premier temps, nous sommes revenus sur les propositions de mode de gouvernance présentées lors de notre précédente réunion du 15 octobre, au cours de laquelle nous avons adopté notre charte. Nous avons décidé de ne pas nous constituer en association tout de suite pour continuer à travailler de manière informelle, tout en respectant certaines règles. Ainsi, nous avons choisi de ne pas avoir de porte-parole, en essayant de faire tourner les prises de parole lors des demandes d'interview. Et ce, afin de rester dans une parole plurielle.

Nous avons aussi travaillé sur la synodalité, à partir du questionnaire, portant sur l'autorité, envoyé en juin aux différents membres. Nous avons écouté trois témoignages - de la Conférence des religieux et religieuses en France (Corref), de l'Action catholique en milieu indépendant (ACI) et du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) - sur leur manière de prendre des décisions. Et nous avons demandé au jésuite Étienne Grieu de réagir. Lors de notre prochaine assemblée, le 2 février, nous travaillerons sur le service.

Promesses d'Église : au-delà des clivages, des laïcs unis pour faire bouger l'Église

Cette réunion nous a permis aussi d'évoquer notre rencontre avec la Conférence catholique des baptisés francophones (CCBF) et d'avancer sur la constitution de groupes locaux. Dans ce but, nous avons créé une sorte de kit pour ceux qui voudraient lancer un groupe Promesses d'Église dans leur région, en partant par exemple de la *Lettre au peuple de Dieu* publiée par François en août 2018. Enfin, nous avons également présenté notre nouveau site Internet.

Avez-vous avancé sur la synodalité ?

D. R. : Nous comptons bien apporter une contribution avant le Synode sur la synodalité, prévu en octobre 2022 au Vatican, et espérons pouvoir proposer des éléments de préparation début 2021.

Mgr Dominique Blanchet : « Nous sommes attentifs à ce que Promesses d'Église tienne dans la durée »

Avez-vous officialisé la démarche de Promesses d'Église en publiant la liste des signataires de votre charte ?

D. R. : Oui, on peut désormais consulter sur notre site Internet la liste des responsables d'organisations d'Église, de communautés ou de groupes informels – le premier groupe informel inscrit, dans le Var, travaille depuis 2018 – qui ont ratifié notre charte. Nous avons évoqué aussi d'autres groupes de travail que celui sur la synodalité, notamment celui qui pourrait être créé autour de l'ancien préfet Yannick Blanc pour réfléchir à la crise générale des institutions et à leur nécessaire évolution.

La « lettre du pape » va-t-elle bousculer l'Église de France ?

Nous projetons de lancer dès janvier un autre groupe de travail sur les abus sexuels, en y associant des victimes. Sachant que la Conférence des évêques de France (CEF) tiendra une assemblée extraordinaire sur ce sujet du 22 au 24 février, et que la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, présidée par Jean-Marc Sauvé, remettra son rapport à l'automne 2021.

Quelles sont vos prochaines échéances à court et moyen terme ?

D. R. : Notre prochaine rencontre, le 2 février 2021, marquera une troisième étape pour notre travail sur la synodalité. Nous souhaitons vraiment que ce que nous avons vécu de très fort en équipe d'animation (1) puisse être vécu par tous les autres membres. Nous réfléchissons d'ailleurs à une forme d'assemblée plénière qui permettrait un plus grand nombre de participants que les seuls responsables des 40 mouvements membres. Nous sommes bien conscients que si l'on prend de l'ampleur, il nous faudra une organisation plus structurée.

Recueilli par Claire Lesegetain

(1) Elle est constituée des responsables de huit mouvements : Secours catholique, CCFD-Terre solidaire, Délégation catholique pour la coopération (DCC), Chemin-Neuf, Semaines sociales de France, communauté de l'Emmanuel, Apprentis d'Auteuil et Scouts et Guides de France.